

**Consultance pour l'évaluation finale du projet**  
**Réf: ACRA/SENPLU/AID 01057/ACRA-CCS/SEN**

**I. Description du projet**

La Fondation ACRA réalise un projet de développement intitulé « **SANTE PLUS : Eau, Assainissement, Hygiène dans l'Arrondissement de Tenghory** ».

Cette initiative est réalisée par ACRA en partenariat avec la Division Régionale de l'hydraulique de Ziguinchor, le Service Régional de l'Assainissement de Ziguinchor, la Commune de Tenghori et est cofinancée par la Coopération italienne, la Communauté Urbaine de Cherbourg (CUC), et les populations de la Commune de Tenghori.

Démarré le 15 janvier 2016, le projet « **SANTE PLUS** », va prendre fin le 14/08/2019. C'est ainsi que la fondation ACRA compte faire une évaluation finale externe de ce projet durant la deuxième quinzaine de septembre 2019.

**L'objectif général du projet** est de contribuer à réduire la mortalité infantile (OMD 4) causées par les maladies liées à l'eau en augmentant le taux d'accès aux services d'eau et d'assainissement de base (OMD 6).

**L'objectif spécifique du SENPLU** est d'améliorer les conditions de santé dans l'Arrondissement de Tenghory à travers la provision de services d'eau et d'assainissement.

De 2006 à nos jours, ACRA a réalisé plus de 360 Km de Réseau d'Adduction d'Eau Potable (RAEP), répartis en Sept (07) réseaux communaux ou zonaux. Ces réseaux comptent au total plus de 4.000 branchements familiaux et touchent plus de 50.000 personnes bénéficiaires dans 75 villages avec plus de 600 latrines.

Dans le cadre spécifique du SENPLU, l'objectif est de réaliser 100 km de réseaux, 1000 branchements avec compteurs individuels et 150 latrines améliorées.

Après plus de 3 années de mise en œuvre de ce projet, ACRA veut procéder à une évaluation externe de celui-ci ; bien qu'elle procède régulièrement à un monitoring spécifique interne avec un responsable permanent de cette question pour le projet.

Le projet se caractérise par une adduction communautaire d'eau potable de toute la Commune de Tenghori (à travers les réseaux de Soutou, Petit-Coulaye et Tenghori) avec la promotion de l'accès à des services d'assainissement améliorés (150 latrines familiales améliorés et 04 édicules publics dans

4 établissements scolaires). Les activités IEC sont matérialisées par une sensibilisation quantitative à la première moitié du projet (avec 49.556 participations aux activités, soit 197,82% de l'indicateur prévu dans le document de projet) et une sensibilisation qualitative à la deuxième moitié (qui a pour objectif d'amener 4.900 habitants à changer effectivement de comportement). La sensibilisation est réalisée sous forme de causeries, Visites à Domicile (VAD), Théâtre-Forums et autres mobilisations sociales dans toute la Commune de Tenghori et dans toutes les écoles de l'Arrondissement, conformément au programme école du projet.

Le Projet, a, depuis ses débuts, connu plusieurs variations et va prendre fin le 14 aout 2019.

L'intervention a prévu trois (3) différents résultats :

**R1** : Construction de trois (03) réseaux (RAEP de Soutou, RAEP de Petit-Coulaye et RAEP de Tenghori) avec 1025 branchements;

**R2** : Toucher 25 000 habitants de l'Arrondissement, au départ, puis, avec l'approche qualité, amener 4.900 habitants de l'Arrondissement à changer effectivement de comportements en adoptant de façon durable les bonnes pratiques liées à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement.

**R3** : Les conditions d'assainissement des élèves sont améliorées dans 4 écoles grâce à l'accès à des installations sanitaires de qualité.

## **II. Les principaux objectifs de l'évaluation sont les suivants:**

- 1) Fournir à ACRA des informations suffisantes qui lui permettent de faire une juste appréciation sur la pertinence du projet et sur l'atteinte de ses objectifs et résultats escomptés en termes d'efficience, d'efficacité, d'impact et de durabilité;
- 2) Fournir des recommandations, identifier les leçons apprises et les éventuelles bonnes pratiques pour un ultérieur développement de projets d'accès à l'eau, l'hygiène et à l'assainissement améliorée dans la zone d'intervention.

### **2.1. L'étude concernera l'évaluation des aspects suivants (5 critères):**

#### **1- Pertinence / importance:** le projet a valablement:

- Identifié les groupes cibles et les bénéficiaires finaux, évalué les capacités institutionnelles et promu le sentiment d'appartenance au projet par les groupes cibles, les bénéficiaires et les autres parties prenantes impliquées.

#### **2- Efficience:** comment les différentes activités ont transformé les ressources disponibles en résultats souhaités:

- Dans quelles mesures les outputs résultats et / ou les effets attendus du projet ont été atteints. Développement d'un cadre logique claire et utile avec les activités et ressources nécessaires et les indicateurs appropriés pour le suivi.
- Analyse de la gestion directe du projet: gestion du budget, le personnel local, les relations avec les autorités locales, les institutions, les bénéficiaires, en termes de quantité, qualité et assiduité.
- Elaboration d'une analyse coûts / bénéfices: comment les coûts du projet ont été justifiés par les avantages obtenus.
- Évaluation du respect des délais.
- Identification d'autres éventuels résultats inattendus.

**3- Efficacité:** comment les résultats du projet ont été obtenus / utilisés, et comment le but du projet a été réalisé:

- Comment les résultats prévus ont été partagés et reçus ?
- Comment les résultats inattendus ont influencé les résultats finaux ? Par exemple, comment le changement éphémère de comportements a permis d'adopter une approche qualité en vue d'une adoption durables des bonnes pratiques et un changement effectif des comportements.
- Autres modifications : Pour un assainissement plus accessible, l'approche marché pour les latrines a été remplacée par l'approche subvention. Comment, pour un assainissement plus accessible, la substitution de l'approche marché par l'approche subvention a favorisé l'adoption des latrines améliorées.
- Est-ce que des risques ont été identifiés (mouvement des populations, basse qualité du matériel) et comment des mesures pour les atténuer ont été prises.
- Qualité du suivi; l'existence, la précision, la flexibilité et son utilisation; L'existence d'une ligne de base (base line).
- Contributions des partenaires, institutions et bénéficiaires ont été fournis comme prévue; la qualité de communication.

**4- Impact:** l'impact concerne la relation entre les propositions du projet et les résultats; évaluer l'effet des profits obtenus par les bénéficiaires directs et une idée sur un plus grand nombre de personnes dans la zone du projet, et en outre:

- Comment les infrastructures construites ont contribué à améliorer le développement social et économique de zones ciblées, au-delà du niveau de l'utilisateur individuel ;
- Quel a été l'impact de la composante IEC sur l'hygiène et l'assainissement ;

**5- Durabilité:** comment les résultats positifs du projet pourront continuer après la fin de l'intervention.

Evaluer :

- comment est développé le sens d'appartenance, de responsabilité entre les bénéficiaires directs et indirects ;
- Le niveau d'implication des partenaires institutionnels: comment le projet a été accepté par les autorités locales, comment elles sont conscientes et sauront donner continuité et appui dans la gestion, comment les contreparties ont été préparées à la restitution ;
- Du point de vue technique, les bénéficiaires et les contreparties sont en mesure de fonctionner sans autres supports ;
- Comment les activités IEC d'appui aux écoles ont favorisé la diffusion des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement auprès des écoliers, des enseignants, des chefs d'établissements, des parents d'élèves, etc.).

### **III. Méthodologie**

Les candidats recevront par e-mail sur leur demande explicite, une matrice du dernier cadre logique du projet et un résumé du projet qui leur donnera suffisamment de renseignements pour pouvoir formuler une **proposition méthodologique d'évaluation** à soumettre à l'évaluation d'ACRA qui comprendra:

- Les principales étapes de l'étude (les activités préparatoires, le travail de terrain, les analyses, les drafts du rapport, la restitution, la rédaction et la finalisation du rapport finale) ;
- Comment seront impliqués les acteurs institutionnels et comment leur participation à l'évaluation sera promue ;
- Les méthodes de collecte de données et d'informations, y compris des questionnaires, des observations sur le terrain, des interviews etc. en considérant que ACRA dispose de la plupart de ces données avec son monitoring trimestriel interne effectué par son chargé de monitoring ;
- Comment les données seront analysées et enregistrées ;
- Quelles sont les ressources (véhicules, personnel local / temps..) qui sont demandées à ACRA, pour la réalisation de l'évaluation.

### **IV. Les documents à fournir:**

- **Offre technique:** les candidats devront présenter une proposition méthodologique d'évaluation comprenant tous les aspects mentionnés dans le "Paragraphe Méthodologie". L'offre technique doit être présentée en français.
- **Offre financière signée:** indiquez le montant global en francs CFA TTC, le détail n'est pas nécessaire.

- CV de l'évaluateur signé.

#### **V. Date limite de soumission de la proposition**

Les candidats intéressés doivent soumettre les documents requis au point 4, en format PDF, aux adresses e-mail suivantes: [ivosaccomandi@acra.it](mailto:ivosaccomandi@acra.it) et [helenesambou2@yahoo.fr](mailto:helenesambou2@yahoo.fr), jusqu'au 15 juillet 2019 avant 23h59 (heure sénégalaise).

Seront contactés par ACRA seuls les candidats dont les dossiers répondent aux critères de sélection.

#### **VI. Rémunération**

La rémunération maximale à disposition pour l'exécution de la prestation s'élève à 3.279.700 francs CFA brut. Cette somme inclue les repas, l'hébergement, les voyages aériens jusqu'à Ziguinchor, les visas et assurances de l'évaluateur.

Le transport dans les zones d'intervention du projet pour les activités d'évaluation sera pris en charge par l'ONG ACRA.

Aucun coût supplémentaire ne sera couvert par l'ONG ACRA.

#### **VII. La procédure de sélection**

On prévoit de faire la sélection du candidat dans la deuxième (2<sup>ème</sup>) quinzaine de juillet 2019, de faire signer les contrats au plus tard le 10 août, et l'évaluation se fera dans la deuxième quinzaine de septembre 2019 (durée de l'évaluation : 10 jours). Les critères de sélection portent sur la proposition méthodologique présentée, le profil et l'expérience du candidat.

#### **VIII. Le calendrier indicatif de la mission est structuré comme suit:**

| <b>N.</b> | <b>Activité</b>   | <b>Date / période</b>   |
|-----------|---|---|
| 1         | Date limite d'envoi et évaluation des propositions d'évaluation | D'ici le 15 juillet 2019 à 23:59 (heure sénégalaise)  |
| 2         | Évaluation et l'attribution du contrat                          | 2 <sup>e</sup> quinzaine de juillet 2019  |
| 3         | Signature du contrat  | Entre le 1 <sup>er</sup> et le 10 août 2019, après la communication de la sélection                                     |
| 4         | Début de la mission   | Prévu dans la 2 <sup>ème</sup> quinzaine de septembre 2019  |
| 5         | Phase d'évaluation sur le terrain                               | Au moins 10 jours de travail dédiés à l'activité d'évaluation (y compris les week-ends), à partir du 20 septembre 2019. |

|   |  |   |
|---|--|---|
| 6 | Remise et présentation du rapport final de l'évaluation à ACRA | Au plus tard, le 14 octobre 2019, après la phase d'évaluation sur le terrain, remise d'un premier draft de rapport d'évaluation à ACRA pour commentaires, restitution et révisions finales. |
|---|--|---|

### **IX. Profil de l'évaluateur**

- Excellente maîtrise du français écrit et parlé. La connaissance du Wolof et/ou Diola serait souhaitable ;
- Avoir au moins cinq (5) années d'expérience dans l'évaluation externe de projets de développement, de préférence une expérience dans l'évaluation des projets de développement de projets d'Eau, Hygiène et Assainissement ;
- Connaissance et utilisation de méthodologies participatives dans le processus d'évaluation ;
- De préférence avoir une connaissance du contexte social, administratif, économique et politique du Sénégal, développée grâce à des expériences professionnelles acquises et démontrables dans le pays ;
- Avoir une expérience sur l'évaluation de projets WASH serait un atout.

### **X. Compte rendu demandé à l'évaluateur:**

Le rapport d'évaluation, qui sera rédigé en français, comprendra l'analyse de tous les aspects mentionnés ci-dessus et les relatives recommandations; le rapport sera composé de 30 pages maximum, y compris les annexes.

Le rapport d'évaluation comprendra les documents suivants:

- **Texte principal:** description du projet, des objectifs et les résultats évalués selon les cinq critères énumérés ci-dessus, donner une description détaillée, l'interprétation et l'analyse.
- **Conclusions et recommandations:** pour chaque conclusion devra correspondre une recommandation réaliste, opérationnelle et pragmatique. Les recommandations devront être adressées à tous les niveaux.

**Ivo SACCOMANDI**  
Représentant Légal de la  
Fondation ACRA au Sénégal